



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDSSDIS.COM**

Montreuil, le 30 janvier 2020

# COMMUNIQUE SUITE MANIFESTATION

La journée de manifestation du 28 janvier s'est conclue par un écrit du ministre de l'intérieur détaillant ses engagements, et l'annonce de la suspension de la grève de l'intersyndicale au 1er février.

Sur l'augmentation de la prime de feu, une modification du décret passera l'indemnité de feu à 25% dès sa parution, non modulable.

**Concernant les retraites, nous sommes toujours opposés au système par points.**

Les engagements du gouvernement dans le "système universel" qu'il porte : une distinction des autres métiers par le départ possible à 57 ans, la transposition de la bonification, etc., ne garantit pas les mêmes conditions de départ ni le niveau des pensions, qu'aujourd'hui.

Nous continuons à appeler les agents des SDIS à grossir les cortèges interprofessionnels organisés près de chez eux.

## **LA RETRAITE PAR POINTS C'EST TOUJOURS NON !!**

Un préavis fédéral court d'ailleurs jusqu'au 29 février.

Les engagements du ministre de l'intérieur devront se concrétiser, si ce n'était pas le cas, la CGT en tirerait toutes les conclusions qui s'imposent.

Nous luttons toujours contre la casse des services publics et les atteintes aux libertés.

Nous continuerons à nous battre localement pour la création d'emplois statutaires pour assurer un service public de qualité, et améliorer la santé et la sécurité des agents.

Nous dénonçons l'usage de la force à l'encontre de la tête de manifestation qui était sur le parcours déposé la veille en préfecture.

Nous dénonçons le "nassage" et le "gazage" des manifestants.

La prise de parole de la délégation de retour du ministère de l'intérieur n'a pas été possible à cause de la consigne d'évacuer la place de la nation, (donnée avant 17h alors qu'elle nous était allouée jusqu'à 18h), et de l'usage nourri des gaz lacrymogènes.

## **L'AVANCEE SUR LA PRIME DE FEU**

**NE REMET EN CAUSE LE COMBAT SUR LES RETRAITES.**

**NOUS ALLONS REUNIR NOS SYNDICATS DANS LES PLUS BREFS DELAIS.**